
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à l'appel mensuel de LACRALO. Aujourd'hui, nous sommes lundi 16 novembre 2020 et il est 23h00 UTC.

Sur cet appel, nous avons en espagnol Augusto Ho, Harold Arcos, Pablo Rodriguez, Alberto Soto, Alfredo Lopez, Carlos Aguirre, Carlos Raul Gutierrez, Gilberto Lara, Lito Ibarra, Raitme Citterio et Vanda Scartezini.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco et moi-même, Claudia Ruiz. Je vais m'occuper de la gestion de cet appel aujourd'hui.

Nos interprètes aujourd'hui sont Claudia et Marina sur le canal espagnol, Bettina et Esperanza sur le canal portugais et Claire et Isabelle sur le canal français.

Avant de commencer, je vous demande de donner votre nom lorsque vous prenez la parole pour que l'on puisse vous identifier sur le canal approprié et nous vous demandons également de laisser votre micro en muet si vous ne parlez pas.

Augusto, vous avez la parole.

AUGUSTO HO : Bonjour à tous, bonsoir. Bienvenue à tous les membres de la région. J'espère que vous allez bien et que vous êtes à l'aise et prêts pour cette réunion.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous savons que vu la situation compliquée qui sévit actuellement dans les Caraïbes, nous n'avons pas ou très peu de participants de la région. Nous espérons qu'il y aura le moins de dégâts possible.

Aujourd'hui, en tant que vice-président de ce groupe, je vais m'occuper de cet appel parce que notre président Sergio Salinas Porto s'occupe d'une personne de sa famille qui est malade et par conséquent, nous avons demandé la permission à Harold de confier cet appel à Augusto Ho.

Comme d'habitude, après chaque réunion annuelle de l'ICANN, nous recommençons une nouvelle année et c'est comme cela aussi pour les membres de nos ALS. Nous voulons remercier Harold Arcos qui a terminé son mandat. Nous le remercions pour son énergie, ses efforts, sa bonne prédisposition à travailler. Et nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres de l'ALAC pour l'année qui commence.

Si vous avez quelque chose à ajouter ou un commentaire à faire, c'est le moment de lever la main, sinon je continue.

Je vais maintenant donner la parole à Harold Arcos, qui va nous présenter notre ordre du jour de ce soir.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup Augusto.

Aujourd'hui, nous allons présenter un séminaire web sur la sécurité du DNS en Amérique latine et aux Caraïbes. Ce séminaire web sera présenté par Pablo Rodriguez qui travaille à Porto Rico. Après cela, Carlos Raul Gutierrez présentera les commentaires des membres de

l'ALAC. Ensuite, notre collègue Vanda Scartezini va parler du groupe de travail sur la mobilisation des ALS ; c'est un thème très important pour notre région. Ensuite, nous passerons au point 7 ; c'est Harold Arcos qui nous parlera des outils de participation. Finalement, nous passerons à la mise à jour régionale d'Augusto Ho. Et nous passerons aux autres question ou questions diverses.

Si vous avez des points que vous aimeriez ajouter dans les questions diverses, c'est le moment de le dire. Je vais regarder dans le chat pour voir s'il y a des commentaires. Il n'y en a pas, pas de main levée, donc notre ordre du jour est adopté tel quel. Et nous allons passer au point suivant.

AUGUSTO HO :

Merci beaucoup Harold pour cette introduction.

Je vais maintenant donner la parole à Pablo Rodriguez.

PABLO RODRIGUEZ :

Merci beaucoup.

C'est un plaisir, un honneur de partager aujourd'hui cette réunion avec vous. Je vais me joindre aux vœux pour la région des Caraïbes qui est actuellement traversée par un ouragan. Normalement, à cette époque de l'année, il n'y en a pas. Cette année, il y en a eu un. Ceux d'entre vous qui pensent que les changements climatiques n'existent pas, nous avons ici une preuve bien claire que nous souffrons tous des changements climatiques.

Cela dit, je vous remercie. Je salue tous mes amis de la région, Lito, etc. Je vais demander maintenant au personnel de mettre mes diapositives sur l'écran. Merci.

Aujourd'hui, je voudrais partager avec vous le contenu des études que j'ai réalisées à travers mes études sur la perception du DNS et du DNSSEC en Amérique latine. Ici, je vais présenter mon travail, je vais vous donner un petit aperçu historique des recommandations et des conclusions.

Cette photo que vous voyez ici est celle de Steve Bellovin, un professeur qui a découvert en 1990 les vulnérabilités du DNS. En 1995, il a publié ses recherches au monde entier et c'est comme cela qu'on s'est rendu compte qu'il existait un problème et que ce problème était lié à ce que l'on appelle l'empoisonnement du cache.

Par conséquent, quelqu'un pouvait prétendre être le site qui était ciblé et le serveur allait envoyer ce message à un site ou à un compte en banque erroné. Et lorsque la personne allait vérifier son compte en banque, si ce compte en banque n'avait pas de DNSSEC, il pouvait être victime d'un empoisonnement du cache parce qu'un autre site qui ressemblait énormément à ce même site a utilisé la plateforme, le nom d'utilisateur pour voler de l'argent, pour voler l'identité ou pour effectuer une fraude.

On a pu grâce à ces recherches identifier ce qui arrivait. Il a été possible de constater qu'on pouvait voler un site et qu'on pouvait entrer sur un site de manière frauduleuse et effectuer des actions malhonnêtes sur ce site. Maintenant, tout le monde le sait, mais on sait que le déploiement du DNSSEC n'est pas très bien organisé dans notre région.

Pour ceux qui ne savent pas exactement ce que fait le DNSSEC, vous avez là un diagramme de base fourni par l'ICANN qui vous montre lorsqu'une institution n'a pas mis en œuvre le DNSSEC comment il peut y avoir empoisonnement du cache et comment un site web peut être redirigé sur un autre site, et une fois redirigé sur ce deuxième site frauduleux, comment est-ce qu'on peut se retrouver victime d'une autre attaque, une attaque de phishing par exemple où le nom d'utilisateur et l'identité sont subtilisés. Si cette attaque réussit, en général, il y a une deuxième attaque. Il y a une première attaque qui consiste à rediriger vers le site frauduleux et la deuxième attaque, c'est en fait le vol d'identité.

Le DNSSEC est l'option la meilleure pour éviter ce type de chose. Donc l'objectif de cette étude, c'est de mieux comprendre la perception des preneurs de décision des TIC pour les opérateurs de ccTLD en Amérique latine, qu'ils aient mis en œuvre le DNSSEC ou pas. Donc en fait, je souhaite comparer ceux qui ont le DNSSEC et ceux qui ne l'ont pas pour essayer de comprendre les similarités entre les deux et pour déterminer quels sont les facteurs qui les poussent à agir d'une manière ou d'une autre et à éviter certains comportements.

Sur la base des constatations, l'idée est de développer des recommandations pour promouvoir la mise en œuvre du DNSSEC parmi les opérateurs de ccTLD en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Je fais une petite pause parce que les gens vont dire : « Attendez, nous ne sommes pas opérateurs de ccTLD, donc pourquoi vous nous parlez de cela ? » La raison, c'est que chacun, nous sommes participant, donc nous sommes responsable de la promotion, de la protection de notre

écosystème. Pour ce faire, il nous faut comprendre notre rôle dans cet écosystème. Diapositive suivante.

Cette étude et les participants à cette étude ont été divisés comme suit : 47 opérateurs de ccTLD en Amérique latine et dans les Caraïbes ; 26 des opérateurs n'ont pas mis en œuvre le DNSSEC... 24 ont mis en œuvre le DNSSEC et 12 ne l'ont pas fait. Diapositive suivante.

Il existe d'autres études qui ont été effectuées pour identifier les facteurs qui pourraient avoir un impact sur la mise en œuvre ou la non-mise en œuvre du DNSSEC. Mais pour la plupart de ces études, ce sont des analyses statistiques, mathématiques ; elles ne s'adressent pas à tout le monde. Voilà pourquoi le modèle qualitatif m'intéressait, parce qu'avec ce modèle, je pouvais demander aux participants pourquoi dans le cadre d'une étude exploratoire ils avaient agi de cette manière. Donc c'était l'idée dans l'obtention de ces informations. Il y a également d'autres moyens de trouver des informations et je pense que c'est intéressant dans le cadre de cette conversation. Diapositive suivante.

J'ai mis au point quatre questions pour les participants et ces questions, je ne vais pas vous les lire, nous n'avons pas le temps, mais ces quatre questions sont en fait quatre domaines qui sont liés à la technologie du DNSSEC.

Donc les questions sont les suivantes. Est-ce que la technologie du DNSSEC réussit à ce qu'elle a pour but de faire ? Donc est-ce que c'est efficace ? Troisième question : pensez-vous qu'il y a des influenceurs sociaux qui promeuvent ou qui empêchent l'adoption du DNSSEC ? Et quatrième question... Les trois premières questions sont relatives au bon vouloir des opérateurs à utiliser le DNSSEC. Mais la quatrième, c'est

en fait les conditions, à savoir l'infrastructure, le personnel, les moyens en fait d'entretenir et de mettre en œuvre cette technologie, donc si vous avez l'infrastructure technologique, les ordinateurs, les logiciels, etc. tout ce qui est nécessaire. Cette quatrième question : que vous mettiez en œuvre la technologie oui ou non, est-ce que vous pouvez le faire ? » Ensuite, n'oubliez pas ces quatre questions s'il vous plaît.

À gauche, vous voyez quatre carrés, de haut en bas. Nous pouvons voir en fait ces quatre questions. Est-ce que la technologie arrive à faire ce qu'elle veut faire ? Est-ce que c'est facile ? Est-ce qu'il y a des influenceurs sociaux ? Et au centre du diagramme, vous avez la réponse. Si la réponse est oui, est-ce que vous avez l'intention de le faire ?

Donc vous avez ces quatre questions. Vous avez donc les conditions qui permettent de dire si oui ou non c'est facile d'adopter le DNSSEC, donc c'est la dernière qui mène à l'adoption du DNSSEC. Voilà comment j'ai choisi d'organiser mon étude. Ce cadre correspond au cadre UTAUT, donc c'est une question d'acceptation et d'utilisation de la technologie. Cela permet de prévoir sur la base du public privé si oui ou non la mise en œuvre sera faite. Est-ce que les facteurs de motivation sont présents ? Pourquoi est-ce que certaines personnes mesurent certaines choses et d'autres non ? Voilà le cadre qui permet de déterminer quels sont les facteurs de promotion ou d'empêchement.

Voici l'analyse des données. Je vous montre cette analyse des données parce que nous avons interrogé différentes personnes dans notre région, donc 11 de ces entretiens ont été effectués en anglais et 15 ont été effectués en espagnol. Pour pouvoir organiser les données, j'ai donc dû passer par tout un processus de rassemblement des transcriptions,

de partage des transcriptions avec ceux qui en avaient besoin pour bien confirmer que ce que je transcrivais, c'est effectivement ce qu'ils avaient dit et que ce n'était pas mon interprétation, ma propre version. Donc je leur ai demandé de reconfirmer que nous étions d'accord et que les informations étaient bien vraies.

Ensuite, parlons des résultats.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, il y a de petites interférences.

PABLO RODRIGUEZ : Par rapport au premier point, 79 % des participants croient que le DNSSEC fait ce qu'il est censé faire ; 54 % croient qu'il y a des erreurs de configuration qui représentent [inaudible].

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, il y a de petites interférences.

PABLO RODRIGUEZ : 37 % lorsque j'achète un domaine... [inaudible], le DNSSEC fait ce qu'il est censé faire.

Ensuite, 78 % de ceux qui n'ont pas mis en œuvre le DNSSEC pensent qu'il y a un problème de soutien institutionnel. Cela veut dire que les institutions avec le nom de domaine ne comprennent pas réellement pourquoi ils doivent investir de l'argent dans la mise en œuvre du DNSSEC ; 58 % de ceux qui l'ont mis en œuvre pensent que la difficulté

est la complexité du DNSSEC et ceci représente malgré tout un des avantages.

Qu'est-ce que cela nous dit ? Cela nous dit que cette technologie est difficile ; 50 % pensent qu'il y a un besoin de techniciens hautement qualifiés en DNS, en DNSSEC, en networking, en cryptographie pour mettre en œuvre et entretenir le DNSSEC. Donc ces 50 % sont une indication qui nous dit que les ccTLD n'ont pas toujours le personnel nécessaire pour gérer tout ceci. Il est absolument essentiel d'investir dans le personnel, de former les gens ; ceci est critique. Et il est également critique d'investir et de mettre en œuvre des technologies. Mais la question, c'est que les gens se disent : « Jusqu'à maintenant, je n'ai pas eu de problème. Donc pourquoi investir alors que je n'ai pas de problème ? Je n'ai pas eu d'interruption et de problème. » Diapositive suivante.

Un grand nombre des personnes qui ont participé à cette étude nous ont permis de constater qu'il faut se souvenir que... Est-ce que vous connaissez les institutions qui utilisent le DNSSEC ? Est-ce que votre gouvernement utilise le DNSSEC ? Lorsque vous vous rendez dans un magasin ou que vous utilisez le e-commerce, est-ce que vous utilisez le DNSSEC ? Comment on sait qui utilise le DNSSEC et qui ne l'utilise pas ? 54 % des personnes qui ont été interrogées nous ont répondu qu'ils ne connaissaient personne qui était contre l'utilisation du DNSSEC. 33 % des participants perçoivent que l'ICANN, LACNIC, LAC TLD ou l'IETF souhaiterait déployer le DNSSEC. Et 33 % des participants perçoivent que les ccTLD utilisent parfois le DNSSEC.

Par conséquent, la question 4 « Est-ce que vous avez une infrastructure dans votre organisation qui vous permettrait d'adopter la technologie du DNSSEC ? », 58 % disent que cela implique une série de dépenses pour mettre en œuvre le DNSSEC. On a besoin de documents qui vont montrer ou démontrer l'utilisation du DNSSEC ; 46 % disent que la chaîne de confiance est préservée en définissant une déclaration de pratique du DNSSEC et en préparant un document avec un avocat et en organisant une cérémonie de signature de clé. Donc c'est compliqué. C'est une procédure qui doit être faite par étape de façon à être sûr que tout ce qui est lié à cette clé va être correctement protégé.

38 % perçoivent qu'une violation de la sécurité de la clé ou une mauvaise configuration pourrait donner lieu à un dommage économique et nuire à la réputation de la compagnie. 25 % considèrent que c'est un défi pour le leadership de convaincre leurs supérieurs ou les participants ou les clients d'adopter le DNSSEC.

Ici, vous voyez les quatre points qui m'intéressaient. C'est ce que je cherchais. Voyons un petit peu le résultat de ce travail. C'est ce qu'on appelle ici les codes inductifs. Ces codes inductifs dérivent directement de ces questions-là. Donc 42 % des personnes qui ont participé à cette étude pensent qu'ils sont considérés comme compétents parce qu'ils ont déployé le DNSSEC ; 46 % pensent qu'ils sont considérés comme digne de confiance parce qu'ils ont mis en œuvre le DNSSEC ; 25 % pensent qu'ils sont considérés comme digne de confiance parce qu'ils ont organisé une cérémonie de signature de clé ; et 29 % pensent qu'ils sont considérés comme des personnes sûres parce qu'ils ont mis en œuvre le DNSSEC.

C'est très intéressant de constater cela parce que la réputation est un point clé. Beaucoup de personnes ont mis en œuvre le DNSSEC non pas parce qu'ils avaient peur d'être attaqués ou d'être victimes d'une attaque, mais parce qu'ils pensaient que c'était important d'être perçu comme étant compétent, digne de confiance, etc. Mais ces personnes ne s'attendaient pas beaucoup à obtenir un résultat de tout cela.

Lorsque j'ai interrogé les participants qui avaient mis en œuvre le DNSSEC, 42 % percevaient que le manque de connaissances empêchait l'adoption dans leur entreprise. En d'autres termes, les clients ne connaissent pas le DNSSEC, ne savent pas ce que c'est, ne connaissent pas la meilleure manière de le mettre en œuvre ; 25 % perçoivent que les coûts associés – rappelez-vous ces coûts qui sont associés à la formation, à la partie administrative, aux voyages sont nécessaires – tout cela va donner lieu à des frais et la plupart considère que cela empêche la mise en œuvre du DNS.

Ensuite, 25 % à nouveau perçoivent que les défis techniques empêchent aussi la mise en œuvre du DNS auprès de leurs clients ; 50 % perçoivent que les encouragements promotionnels fournis et les programmes de formation contribueraient à augmenter la mise en œuvre du DNSSEC.

Je ne suis pas vraiment un expert dans le domaine du DNSSEC, mais je comprends qu'il y a quand même des résistances. Et 50 % perçoivent que la réduction de l'effort et la charge de travail des clients de l'entreprise ont contribué à augmenter la mise en œuvre du DNSSEC. Lorsque l'on offre des programmes de formation, la mise en œuvre du DNSSEC sera meilleure.

Voyons maintenant les conclusions. Prochaine diapositive. Voilà, les recommandations que je peux vous donner. Il y a des recommandations qui sont plus destinées aux ccTLD mais qui ne sont pas pertinentes ici. Maintenant, la question que j'aimerais vous poser, le point sur lequel j'aimerais vous faire réfléchir, c'est est-ce que le ccTLD a mis en œuvre le DNSSEC ? Est-ce que le bureau d'enregistrement a facilité la mise en œuvre du DNSSEC pour son domaine ? Lorsque vous achetez un TLD au deuxième niveau à un bureau d'enregistrement ou à quelqu'un d'autre, est-ce qu'on vous a donné la possibilité d'avoir le DNSSEC dans votre nom de domaine ? Est-ce que votre nom de domaine possède ce système de DNSSEC ? Est-ce que c'est facile ou difficile de signer la zone avec le ccTLD ? Le fournisseur d'internet qui vous fournit un accès à l'internet, est-ce qu'il a des résolveurs de DNS pour valider le DNSSEC sur son réseau ? Ce sont des choses que nous devons savoir, ce sont des questions que nous devons poser parce que chacune de ces questions va avoir un impact sur notre capacité à être protégé et à travailler dans un écosystème dans lequel nous serons également protégés.

Je vous présente ici les recommandations pour le ccTLD, recommandations dont j'ai déjà parlé qui sont intéressantes. Quand vous vous rendez sur une page web qui n'a pas de certificat, ce que l'on appelle le SSL, le navigateur – que ce soit Chrome, Yahoo ou Explorer – va vous dire que cette page web n'est pas sûre, de faire attention, de ne pas entrer ici sur cette page, de ne pas faire de démarches importantes. Et si vous le faites, à vos risques et péril.

Ces pages qui n'ont pas de DNSSEC, est-ce qu'elles disent la même chose ? Non. Il devrait y avoir des avertissements dans votre navigateur qui vous disent que cette page n'a pas le DNSSEC. Ce serait très bien

d'avoir quelque chose de ce type qui nous permettrait de savoir, pour un site internet d'avoir d'emblée par exemple le petit cadenas en vert, exactement comme on a ce petit cadenas vert qui nous assure que le site est sécurisé, avoir quelque chose qui nous avertisse que le DNSSEC n'est pas déployé.

Dans notre atelier, nous devons inclure les ccTLD, parler des coûts de la mise en œuvre mais non pas du point de vue des coûts en eux-mêmes mais du point de vue général, c'est-à-dire qu'on doit indiquer les meilleures réponses à certaines questions concernant le déploiement du DNSSEC.

J'ai déjà parlé de la déclaration de pratique du DNSSEC. C'est un document légal qui évolue étape par étape, qui va vous indiquer des étapes clés pour la signature de clé qui va vous permettre protéger votre ccTLD. Vous allez devoir élaborer ce type de document avec votre avocat. Et les avocats qui sont intéressés ici, prenez note : nous avons besoin de votre aide pour que ces ccTLD puissent déployer le DNSSEC. Nous avons besoin de certaine quantité de travail pour le déploiement du DNSSEC. En tant qu'utilisateur du DNSSEC, si vous avez une page internet, si c'est quelque chose de compliqué, ce sera difficile à adopter. Mais si nous facilitons les choses pour les utilisateurs, l'adoption du DNSSEC sera plus simple.

Pour la partie de réglementations, aux États-Unis, il y a des réglementations qui font que les gouvernements, les organisations fédérales doivent déployer le DNSSEC sur leurs pages internet. Sinon, ils risquent d'avoir des problèmes techniques.

Cependant, ces législations ne tiennent pas compte des gouvernements locaux, des gouvernements. Cela n'est pas promu. Dans certains pays, le personnel technique responsable des ccTLD pense que le DNSSEC doit être adopté par les fournisseurs d'internet, par les responsables des entreprises. On essaie de les convaincre de déployer le DNSSEC pour habilitier leur résolveur de DNSSEC.

Nous savons que nous avons différents secteurs ici concernés. Nous avons des secteurs qui fonctionnent à travers les académies, le secteur privé, le secteur à but lucratif ou à but non lucratif. Chaque TLD a sa propre philosophie. Par conséquent, la priorité de ces TLD va dépendre de leurs ressources financières ou de leurs ressources humaines.

Pour conclure, je vous remercie tous de m'avoir donné la possibilité de présenter ce travail. Vous pouvez m'écrire si vous avez des questions à me poser. Ce travail en lui-même dans sa totalité est publié sur le lien que vous trouvez ici sur l'écran.

AUGUSTO HO :

Je vous remercie Pablo et si vous avez des commentaires à faire, c'est le moment. Si vous voulez, vous pouvez parler de votre environnement. En tout cas, votre présentation était très intéressante. Pablo Rodriguez est un responsable exécutif qui a beaucoup d'expérience dans le domaine des services clients, de la gestion d'entreprise. Il a beaucoup d'expérience dans le domaine des télécommunications au niveau mondial. Il a aussi participé à différentes recherches dans le domaine de la ccNSO, donc nous le remercions. Merci beaucoup Pablo.

Est-ce qu'il y a des questions ? Carlos, vous avez la parole.

CARLOS AGUIRRE : Merci beaucoup Roberto. C'était excellent et je suis très heureux de vous revoir. J'ai une question brève.

Dans une de vos diapositives, vous avez montré des statistiques pour le ccTLD et vous avez parlé de 12 %. Dans une autre diapositive, vous avez également parlé de la réputation, je crois. Est-ce que tous sont concernés par cette amélioration de la réputation ? Je voulais savoir si cela avait affecté la mise en œuvre du DNSSEC en Amérique du Sud.

PABLO RODRIGUEZ : Merci pour cette question.

Vous savez, il faut que je corresponde aux réglementations en tant que chercheur, donc ceci...

INTERPRÈTE : Désolée, le son est interrompu. Nous nous excusons, nous avons un petit problème technique.

PABLO RODRIGUEZ : Dans le cadre de mon étude, 24 opérateurs ont participé, 12 d'entre eux avaient mis en œuvre le DNSSEC et 12 ne l'avaient pas mis en œuvre. Et ils sont tous répartis dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes et c'est dans les Caraïbes que les taux d'adoption étaient les plus bas. Et j'espère que cela vous aidera.

CARLOS AGUIRRE : Merci beaucoup Pablo.

PABLO RODRIGUEZ : De rien.

AUGUSTO HO : Merci beaucoup pour ces questions.

Et maintenant, Alberto Soto a levé la main.

ALBERTO SOTO : Merci beaucoup.

J'espère que la pandémie se terminera rapidement pour que nous puissions davantage partager là-dessus.

PABLO RODRIGUEZ : J'espère qu'on se retrouvera ici à Porto Rico en 2020.

ALBERTO SOTO : Je voulais faire un commentaire, parce qu'il y a plusieurs cibles. Je me souviens que je parlais à Rodrigo lors du FGI je crois à Panama, mais ce que je veux dire, c'est que c'est la dissémination qui est importante. Il peut y avoir une première communication, une première diffusion sur la mise en œuvre.

Je crois qu'il y a beaucoup de FSI en Argentine qui sont rassemblées, donc une association. Je suis membre d'un conseil d'administration,

donc je pourrais peut-être leur parler et leur demander comment ils fonctionnent, qui a mis en œuvre le DNSSEC, qui ne l'a pas mis.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons.

PABLO RODRIGUEZ : Merci pour vos commentaires.

J'ai décidé de limiter ma présentation à un certain délai.

Je vais vous dire quelque chose. Le DNSSEC, c'est vraiment une question complexe. Il faut bien comprendre que complexe ne veut pas dire compliqué. Compliqué, c'est envoyer une fusée sur la Lune. Compliqué, cela veut dire qu'il y a beaucoup de problèmes, que c'est difficile, mais on peut compartimenter, on peut isoler les problèmes, on peut identifier les problèmes. On peut aller parler aux ingénieurs chimiques pour les problèmes de chimie, les électriciens s'occupent des problèmes électriques s'il y a un problème de programmation ; donc on peut isoler les problèmes.

Avec le DNSSEC, c'est en fait un ensemble, beaucoup de morceaux qui se déplacent en même temps. Donc ce que vous dites est vrai, vous avez tout à fait raison, c'est pertinent, mais les choses ne sont pas dépendantes d'une seule question. Je sais bien que l'Argentine a le DNSSEC, mais par rapport aux études juridiques, à la personne technique dans ce cabinet, si je travaillais là-dessus, je m'occuperais de certaines questions mineures, de certaines choses qui ne sont pas techniques. Mais si on me dit qu'il faut adopter et mettre en œuvre le

DNSSEC, c'est autre chose, c'est beaucoup plus gros. Le DNSSEC, le DNS, ce sont des choses que les avocats devront apprendre. Donc ma charge de travail est triplée. J'ai beaucoup d'autres choses à faire, donc le personnel, les employés mettront un frein à leurs attentes. Tout ceci demande de l'argent. Donc vous allez voir le TLD et vous dites au TLD : « J'ai besoin que vous m'aidiez à mettre en œuvre le DNSSEC. » Et le TLD vous dira : « Je ne pourrai vous aider que si vous avez les clés, que vous me les envoyez. » Mais il est tout à fait probable que le TLD devra automatiser le processus auparavant.

Vous voyez donc que ce sont différents morceaux qui se déplacent en même temps. Mais il faut le faire, le TLD doit le faire. C'est quelque chose qui ne peut pas être fait de manière isolée pour que cela fonctionne parce que ce n'est pas des personnes isolées qui doivent s'occuper de tout cela. C'est un petit peu comme un orchestre. Chacun joue d'un instrument, mais il faut que ce soit à l'unisson de manière à ce que la symphonie soit belle. Donc c'est très compliqué.

Mais de toute évidence, ce que vous avez dit, c'est qu'effectivement, il faut expliquer ce qu'est le DNSSEC, que c'est important, pourquoi il est important d'utiliser le DNSSEC et pourquoi il faut mettre en œuvre le DNSSEC. Il faut donc impliquer LACRALO, les TLD, il faut impliquer le chapitre de l'Internet Society et autres encore. Il faut donc qu'il y ait plusieurs personnes ensemble à la table et organiser la discussion. Ce n'est pas la responsabilité d'un seul groupe, il y a plusieurs couches.

ALBERTO SOTO :

Merci Pablo. Je ne voulais pas abuser de votre temps, mais lorsque j'en parle, je parle de tous les TLD. C'est quelque chose qui s'adresse à tous

les pays, à tous les FSI. Il faut s'adresser aux ALS. Et je pense que votre présentation PowerPoint devrait être diffusée. Je crois que les ALS seraient très heureuses de collaborer là-dessus. Donc vraiment, je vous remercie.

AUGUSTO HO :

Merci beaucoup. Merci aux participants pour les questions, merci à Pablo pour vos explications très détaillées et très précieuses que vous nous avez fournies. L'adresse courriel de Pablo a été envoyée, donc vous pouvez l'utiliser pour envoyer vos questions si vous le souhaitez.

Maintenant, nous allons avoir une discussion avec notre membre de l'ALAC Carlos Raul Gutierrez, qui va nous parler de l'ALAC. Il y a Sylvia qui a des problèmes de santé, donc nous pensons à elle.

CARLOS RAUL GUTIERREZ :

Je suis très heureux d'être ici. Et effectivement, nous souhaitons à Sylvia de recouvrer la santé rapidement.

Tout d'abord, il y a ce qui se passe à l'ALAC que Vanda va nous présenter dans quelques instants, donc je vais être assez bref, mais il y a une question interne qui à mon avis est très importante et qui requière toute notre attention.

Avant de commencer la discussion, j'aimerais remercier Pablo pour son travail. Effectivement, je crois qu'il faut avancer rapidement. Il y a la question de la confiance et nous en avons parlé au sein de notre groupe et ce n'est pas le hasard ; c'est le résultat de l'analyse qui a été

effectuée par rapport à la confiance et la compétence. C'est quelque chose qui a été fait il y a longtemps et ensuite, il y a eu un suivi.

Par rapport aux questions qualitatives de votre étude, je trouve que c'est intéressant, les questions pour les personnes non techniques, la première question de savoir si c'est utile ou pas, et j'ajouterais également si c'est utile pour l'internet. Et je crois que c'est une question relative à la confiance en l'internet.

Passons à ce qui se passe à l'ALAC. Vous avez dit au tout début qu'il y a une discussion au sein des membres. Et à l'assemblée générale de cette année, nous avons donc eu une longue réunion – qui était trop longue d'ailleurs de mon point de vue ; pour ceux d'entre nous qui ont d'autres choses à faire, qui ont un emploi, c'était un peu long. Mais je vais mentionner quelque chose en particulier.

Premièrement, l'éléphant dans la salle, il y a toujours le même éléphant et il reste toujours aussi énorme. Et nous avons toujours une idée très vague de ce que nous devons faire pour avancer. Donc la première chose, c'est l'enregistrement des données privées, le WHOIS, le RGPD qu'à l'interne nous appelons le EPDP. Nous souhaitons terminer avec le EPDP phase 2, mais cela n'a pas été effectué, ce n'est pas terminé. Nous en sommes maintenant au EPDP 2A. Donc la question la plus importante, c'est de trouver un président pour ce groupe parce que l'ancienne présidente s'est engagée pour un an. Finalement, cela fait déjà deux ans qu'elle est à ce rôle et elle ne peut pas continuer. Donc nous essayons de trouver une confirmation de quelqu'un dans ce groupe parce que l'ALAC doit avoir deux membres ordinaires et deux autres membres.

Nous avons eu d'excellents représentants, Hadia et Alan, qui ont fait un excellent travail. Ils ont vraiment beaucoup travaillé pour représenter les utilisateurs finaux. Il faudrait qu'ils continuent, mais nous avons besoin de volontaires.

Le deuxième problème que nous avons sont les nouvelles séries qui avancent à toute vitesse sans être sûr vraiment si ces séries de nouveaux TLD sont tout à fait faisables, parce qu'il y a des questions financières et politiques. On a besoin de davantage de séries, mais quand ? Donc il faut s'intéresser à ce rapport et nous allons devoir faire des commentaires dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois. C'est très important d'avoir une position qui soit notre propre position.

Et pour en revenir à la présentation de Pablo, il faut voir un petit peu comment est notre marché et nous devons travailler et faire des efforts ici. 90 % du processus de politique démarre et met en place des processus au niveau gouvernemental, etc., qui ne sont pas très importants, mais en ce qui concerne les ressources, on constate que notre RALO est un peu surreprésentée.

Maintenant, nous allons parler d'un thème très important, qui est le rapport concernant l'ALAC et le rôle des RALO, qui a déjà donné lieu à un processus interne d'ALAC concernant le besoin de ressources personnelles qui existent, la recherche de volontaires et de personnes pouvant participer, que ces personnes appartiennent ou pas à une ALS. C'est quelque chose d'important ici que je voudrais ajouter à la présentation de Vanda parce que notre organisation doit affronter un défi grave ; l'ALAC manque de membres. Nous représentons les

membres et nous avons besoin de davantage de ressources humaines, de ressources en général.

Ce sont les problèmes que l'ALAC affronte au niveau structurel, mais que notre région aussi doit affronter. Beaucoup d'activités administratives, politiques doivent être réglées. Il va falloir le faire. J'espère que cela pourra être fait.

Je suis passionné par les affaires internes, pas vraiment par la sensibilisation, donc je ne peux pas vraiment vous aider ici dans ce sens. De toute façon, je vous recommande de participer à notre réunion du CPWG qui a lieu tous les 15 jours au cours de laquelle vous pouvez comprendre et voir un petit peu ce qu'on essaie de faire pour affronter tous ces défis.

Je m'arrête ici, peut-être qu'il y a des questions. Puis dans quelques minutes, j'ai une autre réunion qui va commencer sur Zoom. Donc s'il n'y a pas d'autres questions, je vous remercie. Je ne peux pas enlever l'attention destinée à Vanda. Je pense que c'est une question très importante. Il y a une grande discussion qui a lieu. Donc nous devons comprendre comment avancer ici, est-ce que nous devons utiliser ou chercher d'autres ressources. Merci beaucoup Augusto.

AUGUSTO HO :

Merci beaucoup.

Il nous faut maintenant donner la parole à Vanda, qui va nous parler des aspects les plus importants liés à la mobilisation des ALS. Nous allons voir les aspects les plus importants et nous y reviendrons ensuite. Vanda, vous avez la parole.

VANDA SCARTEZINI :

Merci.

Bonjour à tous. Merci de me donner la parole. C'est une présentation qui a été faite à l'origine par Alan Greenberg. Et moi-même et Harold, nous avons fait une traduction de cette présentation pour faciliter la compréhension de la part de notre région de LACRALO et faciliter la conversation.

Comment nous sommes arrivés ici ? Nous allons rappeler rapidement le fait que dernièrement a eu lieu la révision d'At-Large et l'auditeur indépendant, vous vous en souvenez sûrement, voulait en finir avec les ALS. Il les considérait comme étant égales aux individus.

L'At-Large n'était pas d'accord. Le groupe a cherché dans les statuts les raisons pour lesquelles les ALS existaient et c'était l'accès à ses membres et c'était un concept soutenu par toutes les RALO. Nous avons proposé de maintenir les ALS et de partir à la recherche de membres. Le Conseil d'Administration a accepté notre proposition et nous avons continué cette démarche.

Les statuts constitutifs de l'ICANN établissent que les objectifs généraux sont de faire participer les personnes, les utilisateurs finaux, de travailler avec toutes les personnes intéressées qui peuvent partager leur point de vue et de présenter des questions liées à l'internet en général. Prochaine diapositive.

Quels ont été les mandats ici ? Réviser les règles en se focalisant sur un nettoyage, pas une reconception. On voulait éviter les doublons et on

voulait parvenir rapidement à notre objectif. Notre objectif était aussi de nommer un responsable pour faire un rapport au nom de l'ALAC.

Qu'est-ce que l'on propose ? D'abord, modifier les critères d'accréditation, les attentes concernant les ALS et le processus d'accréditation. Le critère d'accréditation qui a été proposé est le suivant : d'abord, que l'ensemble du processus fasse l'objet d'un soutien explicite du leadership des ALS. Chaque ALS doit démontrer qu'elle a suffisamment de soutien dans ce sens pour être accréditée. Les ALS doivent avoir un nombre suffisant. On ne dit pas un nombre suffisant de membres, on n'indique pas ce que doit être ce chiffre, il n'y a pas de définition. Mais ce ne peut pas être seulement un représentant et le président pour qu'il y ait un leadership dans une ALS. Il faut davantage de membres.

Et il faut une intersection entre les intérêts des ALS et ceux de l'ICANN, que notre intérêt soit pris en compte. Les ALS font différentes choses et travaillent dans l'intérêt de l'ICANN, mais il y a quelques points qui sont toujours à l'intersection entre les intérêts des ALS et ceux de l'ICANN ; c'est ce que l'on recherche.

On n'interdit pas non plus à l'ALS de participer à d'autres secteurs de l'ICANN. Par exemple, si c'est une ALS technique, elle peut aussi appartenir à LACNIC, au SSAC ou elle peut faire partie d'un bureau d'enregistrement. Ce qui compte, c'est que cette ALS déclare qu'elle fait cela aussi. Elle a le droit de le faire, mais elle doit indiquer l'existence de ces activités.

Puis, une ALS peut ne pas correspondre seulement à une région de l'ICANN. Je vous donne un exemple. Il y a un groupe que vous

connaissez, c'est le groupe des femmes, le *DNS Women*. Il s'agit d'un groupe qui est formé de 400 membres et ces membres viennent de 69 pays en tout. Il y a quelques temps, j'ai ouvert mon ALS ici au Brésil parce que s'il y avait une personne qui voulait partager mais qui n'appartenait pas à une autre ALS et qui était de la région d'Amérique latine ou des Caraïbes, elle pouvait entrer dans mon ALS. C'est un point ici important parce que pour nous, au sein de LACRALO, comme nous avons un système de rotation avec les sous-régions de notre région d'Amérique latine et des Caraïbes, cela se complique un petit peu. Ce n'est pas une obligation, mais si une ALS a des membres qui appartiennent à différentes régions, elle peut être accréditée en tant que telle. Prochaine diapositive.

Quelles sont les attentes dans cette situation ? Dans cette situation, en tant que RALO, nous devons en parler, nous devons comprendre et nous devons participer à la décision finale. L'idée est d'avoir davantage de personnes impliquées à l'ICANN. L'idée, c'est que les ALS travaillent et soient plus impliquées à l'ICANN. Il y a des gens qui participent activement à l'ICANN depuis un certain nombre d'années, donc quelles sont les attentes pour augmenter le nombre de personnes impliquées ? L'idée, c'est que c'est les ALS qui vont les attirer à l'ICANN. L'idée, c'est également que les ALS pourront mobiliser certaines personnes qui sont là depuis longtemps, qui font partie des listes mais sans être vraiment actives.

Les ALS doivent être prêtes à devenir accréditées et doivent être prêtes à envoyer les coordonnées des membres de manière à ce qu'on puisse entrer en contact avec les personnes. Parfois, on leur posera des

questions et on leur demandera de contribuer quelque chose de spécifique.

Il faudra certainement des traductions dans différentes langues. Donc toutes les informations que les ALS ont à leur disposition devront être traduites pour les différents membres de manière à ce que les différentes régions puissent comprendre ce que fait l'ALS.

Les ALS ne doivent pas avoir à faire de grands rapports, etc., mais il est possible que ceci évolue à l'avenir. L'idée, ce n'est pas de forcer la participation si cette participation n'est pas constructive. L'idée, c'est en fait de mesurer la participation d'une ALS. Il pourra y avoir un effort particulier par rapport à un projet spécifique. Il pourra y avoir dissémination dans les différentes ALS et les gens pourront collaborer avec d'autres régions.

Autre attente, les ALS doivent être prêtes à réagir si les gens sont intéressés. S'ils sont intéressés, s'ils mordent, s'ils sont attirés par le projet, l'idée est que l'ALS doit être prête. Certaines personnes diront : « Non, l'ICANN ne m'intéresse pas, je n'ai rien à y faire. » mais il faut au moins être prêt, même si les réponses sont négatives.

Il y a des exemptions pour certaines catégories spécifiques d'ALS. Par exemple en Europe, il y a une ALS spécifique pour les membres individuels. Ce sont des membres individuels, c'est un groupe qui se retrouve et qui en fait est une ALS de membres individuels. Et c'est en fait comme cela qu'ils ont pu attirer davantage de gens et augmenter la participation.

Deuxième attente : toutes les ALS doivent préparer un rapport à faire tous les deux ans. Dans ce rapport, ils vont confirmer les aspects des critères d'origine qui avaient été définis lors de leur accréditation. Dans ce rapport, il y a des informations sur les représentants, sur les activités et tout ce processus est lancé par le personnel. Le personnel prépare un formulaire en ligne qui est conçu de manière très spécifique pour être aussi facile que possible. Il ne faut pas que ce soit trop long, il ne faut pas que l'ALS doive passer beaucoup de temps à le remplir.

Nous savons, bien sûr, que toutes les données à caractère personnel doivent être protégées. Il y a des lois dans les différents territoires. Par exemple au Brésil, cela existe et je crois que dans la majorité des pays d'Amérique latine ainsi que certains pays des Caraïbes, il est tout à fait possible qu'il y ait des lois de protection des données. Et il faut évidemment prendre ceci en considération. Ce rapport doit aussi inclure le statut de l'ALS, à savoir quelle est sa présence sur l'internet, sur les réseaux sociaux, si l'ALS a un site web ou pas ; toutes ces informations sont importantes.

Troisième attente : les représentants de l'ALS doivent répondre quand ils sont contactés. Cela pourrait prendre la forme d'une questionnaire ou d'une demande d'aide sur une question spécifique, si on a besoin d'informations. Disons que j'ai 60 membres et que les membres sont experts dans un domaine quel qu'il soit, je ne sais pas, ce peut être la cybercriminalité, la cybersécurité, la protection des données, etc. ; admettons que nous ayons justement besoin d'aide dans ce domaine, nous allons éventuellement contacter ces représentants. Il faut donc qu'on ait les moyens de contacter directement ces personnes pour leur demander de l'aide sur ce sujet spécifique. Par ailleurs, l'ALS doit fournir

l'adresse ou le lien de deux à quatre représentants ainsi que l'adresse ou le lien pour les membres éventuels de l'ALS.

Enfin, aucune interdiction par rapport à une application dans d'autres parties de l'ICANN. Cela doit être clairement défini pour l'ALS et pour les membres parce que parfois, les membres ou l'ALS sont membres d'autres entités à l'ICANN. Il y a certaines associations... Par exemple l'association dont je fais partie sur le logiciel qui est également membre de la BC, l'unité constitutive des utilisateurs commerciaux. Donc je me retrouve impliquée dans deux groupes : le groupe des utilisateurs finaux et le groupe de la BC. Il n'y a pas d'empêchement à ceci. Et il est donc tout à fait possible que les membres de l'At-Large fassent partie d'une autre unité constitutive. Et si on souhaite participer et être impliqué dans une RALO, il n'y a pas de problème. L'ALS s'inscrit, est accréditée comme Augusto le disait.

AUGUSTO HO : Vanda, nous n'avons pratiquement plus de temps.

VANDA SCARTEZINI : Oui, c'est vrai.

Alors juste deux points importants, pas de changement majeur par rapport à cela. Je vais quand même mentionner la cible de 90 jours, la flexibilité, l'opportunité du point de vue des dirigeants de RALO, les dispositions par rapport à la suspension d'une candidature, un délai qui peut être allongé pour permettre les réunions de l'ICANN, attention prêtée aux questions de la vie privée, la nouvelles terminologie. Nous n'allons plus parler du terme « désaccrédité ». Le processus doit être

décrit, il y a différentes voies suivant les circonstances. Diapositive suivante.

Les grands points. Est-ce que ceci s'applique à toutes les ALS existantes ? Oui. Est-ce qu'il y aura un vote sur ces attentes ? Non. Est-ce qu'il y aura participation aux réunions ? Non mais participation des membres de l'ALS, donc c'est quelque chose que nous allons suivre. Les RALO sont libres de définir leurs propres règles. Ensuite s'il vous plaît.

En ce qui concerne le calendrier, six mois après l'approbation officielle, il y aura mise en œuvre. Mais vous savez que cela prend un certain temps. Nous devons donc discuter suite à la proposition dans chaque RALO. L'ALAC vote. Ensuite. Il doit y avoir des processus parce qu'il y aura des changements aux statuts. Si c'est le cas, il faut qu'il y ait approbation par le Conseil d'Administration.

AUGUSTO HO :

Je suis vraiment désolée, nous n'avons plus de temps.

VANDA SCARTEZINI :

Voilà les informations ; vous pouvez les trouver dans ces liens. Je vous encourage à lire le rapport pour préparer une discussion en ligne de la situation. Il y aura une discussion au sein du groupe sur la gouvernance qui commencera à parler des sujets relatifs à cette question au sein des différentes RALO.

Merci beaucoup pour votre attention. Il y a beaucoup d'informations et je crois qu'il y a encore beaucoup de choses à faire.

ALEJANDRO PISANTY :

Merci beaucoup. Bonsoir.

Je crois que Vanda a fait une excellente présentation. Je crois qu'il faut absolument y prêter attention, surtout au sein du groupe sur la gouvernance. Je crois que c'est un sujet très important et qu'il nous faut le lancer au sein du Conseil. Et je vous dis ceci parce que ce que Vanda vient de dire par rapport à ce groupe de travail du Conseil d'Administration, c'est que d'un côté, il nous faut être plus souples pour que davantage de personnes participent mais d'un autre côté, nous mélangeons, comme Vanda l'a dit, la participation d'une association ou de plusieurs associations internationales avec les utilisateurs finaux, que ce soient les utilisateurs représentants de la propriété intellectuelle, les bureaux d'enregistrement, etc. et de l'autre côté, d'autres intérêts.

L'Internet Society est en train d'étudier cette question, la question des intérêts. Nous devons éviter les silos d'un côté et nous devons mettre un frein face à la confusion d'intérêts et aux problèmes qui existent dans les deux espaces. Ce sont des associations qui sont en train de préparer le terrain pour les conflits d'intérêt qui vont surgir à cause des mélanges entre les commerçants qui achètent des noms de domaine, les représentants d'utilisateurs, les fournisseurs d'internet et le GAC. Tout cela fait que la même personne peut être à tous ces endroits en même temps. Donc nous voulons plus de clarté.

VANDA SCARTEZINI :

Merci Alejandro.

AUGUSTO HO :

Merci Alejandro.

Pour une question de temps, nous allons maintenant donner la parole à Claudia qui va présenter le questionnaire pour l'enquête finale.

CLAUDIA RUIZ :

Tout le monde voit les questions sur l'écran.

Première question : comment était la technologie utilisée pour ce séminaire web ?

Deuxième question...

ALEJANDRO PISANTY :

Excusez-moi, c'est pour ce que Pablo fait ?

VANDA SCARTEZINI :

Oui, tout à fait.

CLAUDIA RUIZ :

Deuxième question : l'orateur a-t-il démontré sa maîtrise du sujet ?

Troisième question : êtes-vous satisfait de ce séminaire web ?

Quatrième question : combien d'années d'expérience avez-vous dans la communauté de l'ICANN ?

Cinquième question : quel thème aimeriez-vous aborder dans les futurs séminaires web ?

Comme nous sommes en retard, nous vous demandons de répondre directement dans le chat.

Merci beaucoup.

AUGUSTO HO :

Cette réunion se termine. Nous restons en contact par notre feuille de discussion. Sergio Salina nous a dit que sa femme allait bientôt avoir leur bébé, donc nous les félicitons tous les deux.

Merci beaucoup, merci à tous. Et nous remercions les interprètes.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ :

Merci beaucoup Augusto. Merci. Et n'oubliez pas de répondre à l'enquête qui est sur l'écran. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]